

CIUSSS Centre Sud de l’Île de Montréal

Direction programme jeunesse

Direction adjointe réadaptation adolescents et jeunes contrevenants

Centre multiservices (CMS) en partenariat

Projet Insertion au travail, persévérance scolaire et autonomie en collaboration avec le Carrefour jeunesse Emploi Rivière-des-Prairies

Ce document a été rédigé par :

Josée Marceau, éducatrice Centre multi-services

Lise Drolet, chef de service Centre multi-services

Thérèse Boucher, Coordonnatrice jeunes contrevenants

Personnes ressources

**Annie Bastien** **Thérèse Boucher**

Directrice adjointe DAPJ RAJC Coordonnatrice jeunes contrevenants

DARAJC

8147, rue Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H1L 1A7 12165, Boul. St-Jean-Baptiste

Téléphone : 514 356-4522 Montréal (Québec) H1C 1A7

Télécopieur : 514 593-2651 Téléphone : 514 881-4710

[Annie.bastien.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:Annie.bastien.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca) Cell : XXX XXX-XXXX

Télécopieur : 514 881-4708

[Therese.boucher.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:Therese.boucher.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)

Centre Multi-Services (CMS) en partenariat

Projet Insertion au travail, persévérance scolaire et autonomie en collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi de Rivière-des-Prairies

OBJECTIFS DU PROJET

Le but de ce projet est de soutenir la réinsertion des jeunes contrevenants en développant des connaissances et des compétences associées au niveau de l’autonomie socio-professionnelle et facilitant la réintégration dans la communauté.

1. Diminuer le risque de récidive en ciblant principalement une des zones du Youth Level of Service/Case Management Inventory 2.0 (YLS/CMI 2.0)[[1]](#footnote-1), soit celle de l’éducation et de l’emploi, en prévision de la période de surveillance dans la communauté.
2. Adapter les ateliers offerts par nos partenaires spécialisés en ajustant le contenu existant à notre clientèle contrevenante qui a des besoins spécifiques et considérables :

* en adressant l’aspect ethnoculturel ;
* en intégrant des composantes du programme de développement des habiletés sociales ;
* en tenant compte des enjeux importants de désengagement social et de rupture avec les institutions.

1. Développer des habiletés en lien avec l’employabilité tout en permettant la généralisation des acquis par le transfert des apprentissages faits en période de placement.
2. Faire le pont avec un organisme de soutien à l’emploi/persévérance scolaire et favoriser la création de liens avec un réseau social afin de permettre une meilleure transition lors de la réinsertion.
3. Développer des connaissances et des compétences visant l’augmentation du niveau d’autonomie fonctionnelle de la clientèle contrevenante.

DESCRIPTION DU PROJET

Au printemps 2016, en vue d’une restructuration des services aux jeunes contrevenants, se sont tenus les Chantiers JC, dont un groupe de réflexion portant sur le processus de réinsertion sociale et l’offre de services du Centre d’activités cliniques (CAC). Suite à une baisse considérable du volume de la clientèle contrevenante et la nécessité de réorganiser les services, les intervenants ont été mis à contribution pour revoir en profondeur les différents processus en vue de les rendre plus optimaux et performants quant à la façon d’intervenir auprès des jeunes. Tel qu’énoncé dans la lettre d’intention à la Fondation Québécoise pour les Jeunes Contrevenants (FQJC), programme « Les projets novateurs dans le domaine de l’intervention auprès des jeunes contrevenants.», notre réaffirmation d’aménager nos services sous un modèle de continuum nous permettraient de viser des améliorations au niveau de l’accessibilité, de la continuité, de l’efficacité et de la qualité des services. Les réflexions entourant le présent projet ont été réalisées dans un esprit d’éviter les ruptures de service et d’inscrire tous les intervenants du continuum JC dans une vision commune d’intervention, en plus d’assurer une coordination des rôles et responsabilités axées sur les besoins de la clientèle.

Concerté sur leur vision d’une offre de services idéale en vue de la réinsertion sociale efficiente des jeunes contrevenants, le groupe de réflexion a défini les grandes lignes d’un centre d’intervention et d’insertion intégré différencié. C’est ainsi qu’à l’automne 2017, ce centre voit le jour sous l’appellation de Centre Multi-Services (CMS).

Se voulant à la fois central et englobant, le CMS est constitué d’une équipe de 10 intervenants qui offre aux jeunes contrevenants nécessitant un suivi d’intensité modérée à très élevée, une panoplie de services complémentaires à ceux des délégués à la jeunesse et dessert l’ensemble des adolescents montréalais sous ordonnance de placement et surveillance ou de probation. Œuvrant en soutien aux différents suivis dans la communauté et permettant d’atteindre le niveau d’intensité déterminé selon le profil de chaque jeune, il se veut donc un service individualisé intégrant différemment les composantes de nos programmes antérieurs : suivi régulier différencié et suivi intensif différencié. Les interventions tiennent compte des besoins criminogènes des jeunes établis lors de l’évaluation basée sous le modèle RBR [[2]](#footnote-2) et réalisée à partir de l’outil YLS/CMI 2.0 (voir documents en annexe).

Faisant partie intégrante du continuum de services, l’équipe du Centre Multi-Services est vouée à être présente tout au long du parcours du jeune dans le système judiciaire afin d’intervenir de façon continue et concertée, en collaboration étroite avec les autres intervenants impliqués au dossier. Un sous-groupe d’intervenants est dédié à chacun des quatre secteurs du territoire et aux sept unités d’hébergement JC du CIUSSS du Centre Sud de l’Île de Montréal. Ainsi, dès le début de son ordonnance de mise sous garde, chaque jeune est jumelé avec un intervenant du CMS. Ceci, toujours dans l’optique d’éviter la rupture de services et de favoriser la création d’une alliance thérapeutique avec le jeune, tout en évitant de multiplier les intervenants au dossier. Le développement de cette alliance entre le contrevenant et l’intervenant est partie prenante du processus de désistement au crime (Fortin-D. *et al.,* 2015).

En ce qui concerne le plan de réinsertion sociale (PRS) qui s’inscrira dans le plan d’intervention du jeune, le guide de préparation est en cours de rédaction et sera implanté au cours de l’automne 2018. On y définit clairement le rôle des intervenants du Centre Multi-Services à ce chapitre. Parmi les tâches énoncées dans la version actuelle, on retrouve :

* « Accompagne et soutient l’adolescent dans la mise en œuvre de son plan de réinsertion;
* Collabore avec l’éducateur de suivi à l’hébergement et le délégué à certaines activités prévues et au suivi du PRS;
* Accompagne l’adolescent et met en œuvre des modalités de surveillance lors des sorties provisoires;
* Peut être présent lors des visites adolescents/parents et peut animer des activités en lien avec préparation à la surveillance dans la communauté;
* Met à jour, en collaboration avec le spécialiste en activités cliniques, la liste des jeunes éligibles à des activités de réinsertion »

Ainsi, l’accompagnement prosocial individualisé occupe une place prépondérante au cœur de la vision d’intervention du CMS. La prestation de services comprend l’animation d’ateliers cliniques visant à adresser des problématiques spécifiques à chaque jeune et ainsi réduire les facteurs criminogènes du YLS/CMI 2.0 liés aux risques de récidive. Ces ateliers sont majoritairement basés sur l’approche cognitivo-comportementale puisque de nombreuses recherches en arrivent à la conclusion que c’est une des approches les plus efficaces auprès des contrevenants, pouvant diminuer le risque de récidive de l’ordre de 10% à 20% (Lafortune, 2014). Suite à une évaluation différentielle, un ou plusieurs ateliers sont ciblés et offerts à l’adolescent en groupe, en sous-groupe ou de façon individuelle.

Certaines composantes essentielles liées à la surveillance et aux suivis dans la collectivité pour les jeunes à haut risque de récidive sont assurées par le CMS. Par exemple, la présence de deux intervenants le samedi et le dimanche permet de gérer les suspensions de surveillance, s’il y a lieu et d’offrir un encadrement et un accompagnement lors des congés provisoires. Lors de la période de surveillance et de probation, ce sont les intervenants du CMS qui effectuent la vérification des heures d’entrées, selon les modalités établies à l’ordonnance ou par le délégué à la jeunesse.

Une des particularités du Centre Multi-Services est de permettre une flexibilité et une mobilité des lieux d’animations (organismes communautaires des quartiers desservis, sur place, au centre de réadaptation, etc.) s’adaptant ainsi aux réalités et aux besoins des jeunes et de leur famille. Cette vision d’une intervention bâtie sur le développement d’un partenariat avec différents organismes de la communauté permet d’actualiser une préparation, une intégration et une insertion progressives du jeune à travers ces ressources.

Le tableau ci-dessous vous permettra d’apprécier, dans son ensemble, l’offre de services du Centre Multi-Services en lien avec les zones de risques de l’outil YLS/CMI 2.0.

**CENTRE MULTI-SERVICES**

**Offre de service en lien avec les zones de l’YLS/CMI 2.0**

|  |  |
| --- | --- |
| **OFFRES DE SERVICES SELON LES ZONES DE L’YLS/CMI 2.0** | |
| **Zones YLS CMI 2.0** | **Offre de service actuellement en place** |
| **ANTÉCÉDENTS** |  |
| **FAMILLE** | * Expérimentation d’une série d’ateliers en soutien aux parents visant la préparation à la surveillance * Présence lors des visites jeudi et dimanche * Participation aux activités avec les parents à l’hébergement * Soutien aux familles lors des sorties provisoires du jeune |
| **ÉCOLE / EMPLOI**  Apport du projet à l’offre  de service du CMS | * Programme d’intégration pro-sociale (programmation visant à offrir un accompagnement et la mobilisation du jeune vers des activités prosociales – jeunes hébergés en démarche de réinsertion et jeunes dans la communauté -volet individuel) * **Animation d’ateliers touchant l’employabilité de concert avec le CJE RDP (jeunes hébergés)** * **Animation de préparation aux tests d’équivalence sec. 5 (TENS) de concert avec les intervenants de CJE (jeunes dans la communauté)** * **Animation d’ateliers de mobilisation aux démarches de pré-employabilité et d’employabilité (jeunes dans la communauté- volet groupe)** |
| **TOXICO** | * Animation du groupe Toxico (feux jaunes et certains feux rouges[[3]](#footnote-3)) |
| **PAIRS** | * Accueil du nouveau / rencontre de mobilisation pré-groupe (en concertation avec le délégué) * Animation du groupe ESSAI (entraînement à se soustraire aux influences) |
| **LOISIRS** | * Programme d’intégration pro-sociale (programmation visant à offrir un accompagnement et la mobilisation du jeune vers des activités prosociales – jeunes hébergés en démarche de réinsertion et jeunes dans la communauté -volet individuel) |
| **PERSONNALITÉ** | * Animation du groupe Régulation de la colère * Animation du groupe Résolution de problèmes * Animation d’ateliers de développement d’habiletés sociales |
| **ATTITUDES** | * Animation du groupe de développement de l’empathie * Animation d’un groupe de discussion de dilemmes (jugement moral) * Animation du programme Parcours (module 1) |

Les ateliers de **développement de l’autonomie** s’inscrivent en complément à la préparation de la réinsertion sociale. Bien que n’étant pas une zone à risque ciblée par l’YLS/CMI 2.0, il n’en demeure pas moins que la réponse au besoin de connaissances et d’habiletés sociales reliées à l’autonomie est primordiale chez notre clientèle, puisque bon nombre de ces adolescents ou jeunes adultes s’installeront dans un projet de vie autonome à la sortie du milieu d’hébergement.

NOTES :

1. Un programme d’éducation sexuelle (PES) est également offert au Centre Multi-Services. Il s’agit d’une intervention de groupe. De façon générale, la participation à ce groupe fait partie du plan d’intervention d’un jeune ayant commis des délits à caractère sexuel. Il n’est toutefois pas exclusif à cette clientèle.
2. Le développement du centre multi-services prévoit à moyen et long terme la mise en place de quelques autres offres de service visant, particulièrement, la mobilisation du jeune en prévention à la suspension de surveillance et à la dénonciation judiciaire.

**PARTENARIAT ET COLLABORATION**

Nombre d’auteurs recensés déplorent le manque de recherche portant sur les stratégies efficaces de désistement au crime. Encore moins d’études se sont penchées sur les facteurs positifs menant les jeunes contrevenants à modifier leur trajectoire délictuelle. Cependant, il appert que certains éléments, tel que l’actualisation d’un rôle social (étudiant, employé, etc.) ou la création de liens sociaux positifs peuvent être un point tournant dans le cheminement criminel (Chouinard, 2016).

De concert avec le Carrefour Jeunesse Emploi de Rivière-des-Prairies (CJE-RDP), nous avons dessiné les grandes lignes d’un projet de partenariat visant à soutenir nos jeunes contrevenants identifiés comme étant à plus haut risque de récidive. Les thèmes de l’emploi, de la persévérance scolaire et de l’autonomie ont été privilégiés. L’emploi et l’éducation constituent des facteurs de protection importants en matière d’engagement dans la criminalité et de comportements délictuels. En se basant sur les résultats du projet « Pathways for Desistance », on constate que les jeunes contrevenants qui occupent un emploi de 20 heures et plus par semaine démontrent significativement moins de comportements antisociaux que ceux ne travaillant pas (Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, 2017).

De plus, à l’automne 2016, lors d’un groupe de consultation auprès des jeunes contrevenants hébergés en centre de réadaptation, les adolescents participants ont clairement nommé l’importance d’être mieux préparé à l’emploi avant leur sortie du centre de réadaptation. Durant leur période de placement, ces jeunes n’ont pas autant d’opportunités que leurs pairs de développer des compétences à l’emploi.

Comme nous en faisions mention dans le document qui vous a été déposé en 2016, l’intégration sociale de nos jeunes est un enjeu de taille et les liens avec les organismes de la communauté sont à définir pour certains et à reconstruire pour d’autres. Pour une grande majorité de ces jeunes, vivant en marge de la société et souvent associés à des réseaux criminalisés, les liens avec la communauté n’existaient pas avant leur entrée en centre de réadaptation. Ce constat nous amène à conclure que nous traiterons des enjeux de réinsertion sociale, mais tout autant d’insertion sociale pour ces jeunes.

Rappelons que durant la période d’hébergement relié à une peine de placement et surveillance, chaque jeune est exposé à des ateliers cliniques de développement d’habiletés sociales et selon la durée de son séjour, a de fortes chances de bénéficier du programme Agression Replacement Training (ART). Ce programme, d’une durée de dix semaines, offert deux fois par année, simultanément par toutes les unités JC, comprend trois ateliers hebdomadaires visant l’apprentissage d’habiletés sociales, de jugement moral et de régulation de la colère. En développant des compétences pour s’intégrer à la société de façon plus positive, l’adolescent pourra reprendre contact avec différents acteurs de la communauté, tout en généralisant les habiletés sociales acquises dans son unité de vie et pratiquées quotidiennement. Cela permet d’offrir au jeune un plus grand réseau de soutien avec lequel il peut créer une alliance favorisant un meilleur ancrage dans la communauté au moment d’entreprendre la période de surveillance.

Imbriquée dans la programmation annualisée de Cité-des-Prairies, la tenue des ateliers d’employabilité s’harmonisera avec l’animation du Programme ART. Les jeunes seront ainsi à même d’expérimenter certaines habiletés apprises dans un contexte différent et dans un délai suffisamment court pour aider la rétention des connaissances et la généralisation des acquis. Les moments ciblés pour l’animation des ateliers du Volet Emploi précéderont les périodes d’embauches « intensives » comme le printemps ou la fin de la période estivale.

Le projet s’inscrit donc dans le développement des liens avec la communauté, permettant ainsi une plus grande consolidation de la démarche entreprise au moment de la réinsertion et une chance accrue pour le jeune d’intégrer le marché du travail avec succès dès sa sortie du centre, ou même avant. Dans son rapport visant à recenser des pratiques efficaces en lien avec la réduction de la récidive et la réinsertion sociale, Lafortune (2014) note plusieurs principes favorisant le désistement au crime. Parmi ceux-ci, on retrouve l’offre d’une aide concrète, de même que la mobilisation et l’implication d’organismes et de ressources du milieu.

L’implication d’un organisme communautaire dans la prestation de services alors que les jeunes sont hébergés en vertu de la LSJPA est innovatrice et marque un changement dans la vision de la préparation à la réinsertion pour ce groupe de jeunes.

**CLIENTÈLE**

Notre clientèle est constituée des jeunes contrevenants francophones et allophones âgés de 12 à 20 ans de la région métropolitaine. Selon le portrait populationnel du CIUSSS Centre-Sud-de-l’île-de-Montréal, ce groupe comprenait en 2016, « 455 usagers suivis en vertu de la LSJPA, dont 90 usagers ayant reçu une peine de placement et de surveillance ». Il faut noter que les unités d’hébergement en milieu fermé reçoivent également des jeunes en détention provisoire et donc, en attente de procès ou de prononcé de la peine.

À court terme, nous rejoindrons un bassin de cinq unités de placement en milieu fermé[[4]](#footnote-4) et deux en milieu ouvert, ayant chacune une capacité de 12 usagers. La durée des peines est très variable, mais pour les deux dernières années, la moyenne se situe à 113 jours. Pour les phases subséquentes du projet touchant la persévérance scolaire et le développement de l’autonomie, l’ensemble des adolescents contrevenants desservis par le Centre Multi-Services pourra en bénéficier.

Le nombre de jeunes qui seront exposés aux différents ateliers au cours des trois années de réalisation du projet est réparti comme suit :

* Volet Emploi :
  + 80 participants aux ateliers en lien avec l’employabilité ;
  + au moins 20 jeunes parmi ceux-ci bénéficieront d’un transfert personnalisé au Carrefour Jeunesse Emploi de leur quartier;
  + ainsi qu’un nombre, indéterminé pour l’instant, de jeunes suivis dans la communauté qui seront exposés aux ateliers de mobilisation aux démarches de pré-employabilité et d’employabilité.
* Volet Persévérance scolaire :
  + 40 jeunes auront l’opportunité d’être soutenus en vue de la passation des tests d’équivalence scolaire de secondaire 5.
* Volet Autonomie :
  + 36 à 40 adolescents participeront aux ateliers de développement de l’autonomie.

Au total, ce sont 156 jeunes contrevenants que nous espérons toucher par ce projet en trois ans, sans compter ceux qui seront exposés aux ateliers de mobilisation aux démarches de pré-employabilité et d’employabilité. Par la suite, les ateliers des trois volets développés dans le cadre de ce projet seront intégrés de façon permanente à la prestation de services du CMS.

En mai 2018, nous avons recensé les adolescents hébergés dans ces unités. La moyenne d’âge est d’un peu plus de 17 ans, mais le niveau de scolarité se situe pour la plupart entre les secondaires deux et trois. Bien que 70% d’entre eux possèdent un curriculum vitae, seulement le tiers a déjà occupé un emploi. Par contre, 58% de ces jeunes ont une expérience de stage ou de travaux bénévoles.

À première vue, nous constatons que les minorités culturelles semblent représentées en surnombre dans le système de justice pénale pour adolescents. Bien que le tiers de la population montréalaise soit issue de l’immigration (Montréal en statistiques, 2013), environ la moitié des adolescents qui se retrouve dans nos services ne sont pas d’origine caucasienne. Selon nous, cette estimation est en deçà du portrait réel puisque la consignation dans notre système actuel de collecte de données présente des enjeux au niveau de la conformité. Considérant que ces adolescents sont plus à risque de vivre de la discrimination à l’emploi, il nous apparaît important de considérer les particularités ethnoculturelles de notre clientèle dans le cadre de ce projet. En effet, selon le portrait démographique effectué par la Ville de Montréal (2013), « le taux de chômage des 15 à 24 ans ayant immigré entre 2001 et 2006 est près de deux fois plus élevé que celui enregistré par les non-immigrants du même groupe d’âge (21.2% contre 11.9%). Toujours selon les données colligées par la Ville de Montréal, en 2005, le taux d’occupation d’un emploi par le groupe des 15 à 24 ans était de 57% chez les non-immigrants alors qu’il n’était que de 48% dans la population ayant immigré avant 2001. Ce pourcentage chute drastiquement chez les immigrants récents dont seul le tiers occupe un emploi rémunéré.

Pour l’ensemble de notre clientèle, une mobilisation importante est à faire pour les amener à se projeter dans un projet de vie adéquat et actualiser ainsi leur cheminement vers l’autonomie. Plusieurs de nos usagers choisissent de poursuivre leur parcours scolaire à la fin de leur placement et ce projet n’a pas pour objectif de les faire dévier de cette trajectoire. Cependant, nous croyons que tous les jeunes devraient avoir l’opportunité et les compétences requises pour rechercher et occuper un emploi à la sortie du centre de réadaptation afin de faciliter leur intégration sociale.

**DIFFÉRENTS VOLETS**

Reprenant les résultats d’une recherche récente menée par Hawley visant à développer un modèle efficace de réinsertion sociale, Lafortune (2014) rapporte que plusieurs facteurs sont déterminants pour qu’une pratique ait un impact positif et contribue à diminuer le taux de récidive criminelle. Ces facteurs sont : « une approche holistique, une continuité de services du milieu carcéral vers le milieu ouvert, des apprentissages fondés sur une expérience significative et un accompagnement individualisé ». Une des particularités du projet que nous vous présentons est d’intégrer, à terme, tous ces facteurs de réussite au cours de son actualisation.

Ce projet se fonde sur une approche holistique de la réinsertion sociale, c’est-à-dire s’adressant à plusieurs sphères de vie, réputée plus efficace que celles ne ciblant que les compétences liées à l’emploi. Nos interventions visent à outiller l’adolescent sur trois volets : l’employabilité, la persévérance scolaire et le développement de l’autonomie et touchent les quatre domaines de l’intégration sociale, soit les domaines personnel, relationnel, fonctionnel et symbolique. Ceci fait écho aux recommandations émises par le Council of State Governments Justice Center (2015) en ce qui a trait aux services à offrir à une clientèle de jeunes contrevenants. Parmi les éléments à intégrer pour la création d’un programme efficace, on retrouve entre autres : l’utilisation de l’approche cognitivo-comportementale, une préparation adéquate au marché du travail, un soutien académique ainsi que le développement de l’autonomie, de façon à ce que l’adolescent soit mieux outillé avant de réintégrer la société.

Les unités de garde ouverte et fermée sont un milieu plutôt hermétique. Un des aspects innovants de ce projet est d’amorcer un maillage précoce avec des acteurs de la communauté impliqués durant la mise sous garde, avant même l’opportunité de se prévaloir de congés provisoires, en permettant aux adolescents contrevenants d’avoir un contact direct, privilégié et personnalisé avec les intervenants de ces ressources, au sein même de l’établissement.

Ce projet innove également par la formule de décloisonnement choisie pour son animation. Peu communes en milieu sécuritaire, les activités décloisonnées consistent à réunir des jeunes provenant de différentes unités au sein d’un même groupe. Plusieurs critères sont exigés pour qu’un adolescent soit éligible à y participer. Il doit notamment démontrer de l’intérêt envers l’activité, avoir des aptitudes pro-sociales et faire preuve d’un comportement adéquat dans son unité de vie. Une procédure stricte doit être suivie par les organisateurs pour être en mesure d’offrir ce type d’activité, afin d’assurer la sécurité des jeunes et des intervenants. Faisant partie du processus de réinsertion, la participation à une activité décloisonnée doit être considérée comme un pas de plus vers l’avant, permettant d’élargir sa socialisation et de développer des liens prosociaux avec les pairs dans un environnement contrôlé. C’est aussi l’occasion pour les intervenants et l’adolescent de tester les apprentissages réalisés et les capacités d’intégration sociale développées. De plus, l’éligibilité à l’obtention d’un congé provisoire dans un avenir rapproché constitue un atout supplémentaire au niveau des critères de sélection des candidats afin de mettre rapidement en pratique leurs nouvelles compétences à l’extérieur du milieu de placement.

Étant donné que certains jeunes sont trop à risque pour participer à une activité décloisonnée, mais ont néanmoins une mesure de courte durée ou dont la période de placement arrive à échéance, nous visons à offrir le programme en sous-groupe au sein d’une même unité ou encore, de façon individuelle.

VOLET EMPLOI

Bien que plusieurs facteurs ontogéniques, structurels et identitaires puissent contribuer au processus de désistement du crime chez les jeunes contrevenants, l’obtention d’un emploi stable en est un élément-clé (F.-Dufour, 2013).

Le programme, tel qu’il est actuellement, est composé d’ateliers d’une durée d’heure trente, le volet employabilité s’échelonne sur huit semaines. Les thématiques abordées ainsi que les objectifs visés sont les suivants (basé le programme du CJE-RdP).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Ateliers du Volet Emploi** | | |
| # | Thème et objectifs | Description |
| **1** | **Le curriculum vitae (CV)**  (Aspect théorique)   * Connaître la signification et l’objectif du CV * Savoir reconnaître les erreurs à ne pas mettre dans un CV * Connaître les sections possibles du CV et la façon de les rédiger | Cet atelier permet au jeune de réfléchir sur ses qualités personnelles et professionnelles et sur le type de travail qui lui convient. Il apprendra de quelle façon inclure dans son CV, ses expériences de travail non rémunérées telles que des travaux bénévoles ou un stage. Tout en veillant à la qualité de son français, il aura à rédiger un canevas qui décrit avec justesse les tâches effectuées dans le cadre de ses expériences antérieures. Il sera en mesure de comprendre l’utilité du CV de même que l’importance des autres étapes de la recherche d’emploi (dépôt du CV, entretien d’embauche, etc.) |
| **2** | **Le CV** (rédaction)   * Appliquer la théorie vue lors du premier atelier * Rédiger soi-même son CV ou faire les modifications nécessaires à l’ordinateur | Les participants auront à travailler avec le logiciel Word pour rédiger leur CV, en effectuer la mise en page et la correction grammaticale. Ils devront par la suite nommer adéquatement le fichier Word et l’enregistrer. |
| **3** | **Dépôt du CV**   * Préparer sa rencontre avec l'employeur (habillement, moment, etc.) * Mettre en valeur sa candidature selon le poste désiré * Être en mesure de déposer son CV adéquatement | Par le biais de simulations et de mises en situation, les adolescents apprendront à démontrer une confiance en soi et une attitude positive lors du dépôt d’un CV. Il s’agira par exemple de donner une poignée de main ferme, avoir un contact visuel avec leur interlocuteur, de bien articuler et d’utiliser un vocabulaire adéquat. Ils seront aussi informés sur la marche à suivre lorsque le gérant est absent lors de leur passage. |
| **4** | **Méthodes dynamiques de recherche d'emploi**   * Connaître la différence entre les marchés « cachés » et « ouverts » des offres d’emploi * Expérimenter plusieurs méthodes de recherche sur Internet * Être capable de bien structurer sa recherche d’emploi | Concernant le marché « ouvert », le participant aura l’occasion de se questionner sur son réseau social et les influences positives qui pourraient l’aider dans sa recherche. En utilisant l’ordinateur, il mettra en pratique des habiletés de base sur la recherche d’emploi sur Internet.  Il apprendra comment investir le marché « caché » des emplois disponibles, entre autres à se présenter au gérant en effectuant des liens entre les tâches du poste convoité et ses expériences du passé. Les habiletés sociales en lien avec la communication seront utilisées lors des simulations durant l’atelier, qui visent une meilleure gestion du stress lors des démarches concrètes auprès d’un employeur potentiel. |
| **Ateliers du Volet Emploi** | | |
| # | Thème et objectifs | Description |
| **5** | **Préparation à l'entrevue d’embauche**   * Se familiariser avec les types de questions posées lors d’un entretien d’embauche * Connaître les étapes d’une bonne préparation à l’entrevue | Le participant apprendra à prioriser les expériences passées qui pourraient constituer un atout pour le poste souhaité afin de mieux structurer et planifier ses réponses. Il verra comment préparer les réponses plus délicates. par exemple, une expérience en cuisine faite au CIUSSS ou des travaux bénévoles. Nous aborderons également comment parler de soi dans un contexte professionnel et à synthétiser nos réponses aux questions de l’employeur. |
| **6** | **Simulation d'entrevue**   * Mettre en application la théorie * Mettre en pratique des méthodes de gestion du stress * Apprendre à être attentif à son attitude non-verbale | Les jeunes auront l’occasion d’expérimenter les notions acquises lors de l’atelier précédent et de cibler les aspects qu’ils doivent améliorer en vue d’une réelle entrevue d’embauche.  Ils seront évalués, entre autres, sur leur capacité à s’exprimer adéquatement (langage, articulation, débit, tonalité, etc.), la démonstration des habiletés sociales requises (telles que l’écoute ou le contact visuel), la gestion des comportements non-verbaux et du stress et le maintien d’une attitude positive tout au long de la simulation. |
| **7** | **Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNÉSST)**   * + Connaître ses droits et ses obligations comme travailleur   + Connaitre les mesures à prendre en cas de blessure sur le lieu de travail | Au cours de cet atelier, nous verrons les facteurs expliquant pourquoi les jeunes travailleurs se blessent davantage par rapport aux autres groupes d’âge ainsi que des façons d’éviter les accidents ou les blessures (par exemple, la position à adopter pour ramasser une lourde charge). Les participants seront sensibilisés à l’importance de signaler une blessure au travail, même si elle semble mineure, de même que l’importance d’occuper un emploi à revenu déclaré, leur assurant automatiquement d’être protégé par la CNÉSST. |
| **8** | **Se maintenir en emploi**   * Connaître les attitudes à privilégier * Connaître en quoi consiste la période de probation * Connaître les principaux motifs de congédiement | Pour cette dernière séance, les participants auront à se questionner sur leurs comportements et leurs attitudes potentiellement problématiques dans le cadre d’un emploi. Ils auront à identifier les attributs personnels ou physiques pouvant nuire au maintien de leur emploi (tenue vestimentaire, coupe de cheveux, tatouage, etc.), de même que les mesures à prendre concernant l’utilisation des réseaux sociaux. |

Dans nos travaux de développement, nous souhaitons intégrer certaines des habiletés sociales apprises dans le cadre des activités cliniques du programme ART au contenu des différents ateliers décrit dans le tableau ci-dessus. Nous ne pouvons qu’insister sur l’importance de favoriser la généralisation des acquis. En ce sens, nous proposerons aux jeunes la possibilité de faire des liens concrets entre ce qui est appris dans le milieu de vie et des expériences d’interaction sociales normalisées. En annexe, vous trouverez la liste des habiletés sociales faisant partie des ateliers d’apprentissage auxquels sont exposés les jeunes contrevenants de nos services.

Les ateliers qui sont offerts conjointement par le CJE Rivière-des-Prairies et le CMS visent, au-delà de la recherche d’emploi, à s’inscrire comme une étape dans le cheminement vers la réinsertion dans la communauté.

Bien que le taux de chômage chez les jeunes soit en baisse, nous savons pertinemment que l’accessibilité à l’emploi pour une bonne partie de nos jeunes représente un grand défi et qu’ils ont besoin de beaucoup de soutien et d’accompagnement pour y parvenir. Un enjeu important s’est ajouté avec la réforme de la loi sur la sécurité du revenu. Depuis le mois d’avril 2018, tous les jeunes adultes aptes à l’emploi et faisant une demande d’aide sociale devront être inscrits dans un programme d’accessibilité à l’emploi s’ils veulent bénéficier de la prestation totale. Dans le cas contraire, le tiers du revenu pourrait être retranché.

En plus de faire des apprentissages de groupe, nous voulons aussi répondre à la nécessité d’offrir un accompagnement individualisé, centré sur les besoins spécifiques des participants. L’intervenant du CJE RDP pourra fournir un soutien individuel en complément pour un jeune qui en manifestera le besoin allant jusqu’à effectuer un transfert personnalisé vers le CJE du quartier de vie du jeune lors de sa sortie du centre.

Pour les jeunes en situation de décrochage social, des démarches en vue de s’intégrer positivement à la communauté, par exemple prendre un rendez-vous au Carrefour Jeunesse Emploi peuvent s’avérer anxiogènes. Afin de faciliter la transition entre le milieu de garde et le retour à la collectivité, un accompagnement individualisé par un intervenant du CMS est une composante indispensable de ce projet. Ce soutien ne se limite pas à l’employabilité, il comprend d’autres sphères de vie et peut se traduire par différents types d’interventions. Par exemple, toujours selon les besoins du jeune, un intervenant pourrait le supporter dans ses démarches en vue d’obtenir de l’aide sociale, dans la recherche d’une activité de loisir structurée ou encore, à visiter des ressources d’hébergement.

D’autre part, pour la clientèle de jeunes suivis dans la communauté, nous désirons concevoir, toujours en collaboration avec les Carrefours Jeunesse Emploi, un atelier de mobilisation sous le thème de l’emploi destiné au jeune, accompagné de son délégué à la jeunesse. L’objectif de cet atelier étant de susciter la motivation du jeune à entamer ou à poursuivre des démarches d’emploi auprès du CJE de son quartier.

VOLET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE :

Le test d’équivalence de niveau secondaire (TENS) s’adresse aux jeunes de 16 ans et plus qui n’ont pas complété leurs études secondaires. Il consiste en sept tests visant à évaluer les connaissances générales en plusieurs matières de niveau du 5e secondaire, soit le français (grammaire et compréhension de texte), mathématiques, anglais, sciences de la nature, sciences humaines et sciences économiques. La réussite des deux tests de français, de même que la réussite à trois des cinq autres matières est nécessaire pour la délivrance d’une attestation d’équivalence de niveau de scolarité de secondaire 5 (AENS).

Bien que l‘AENS ne puisse se substituer au diplôme d’études secondaires (DES), c’est une attestation reconnue par certains milieux de travail et qui offre l’opportunité d’accéder à davantage de types d’emplois. Cette attestation rend l’étudiant admissible à la formation professionnelle de niveau secondaire (DEP) et à certains programmes menant à l’obtention d’une attestation d’études collégiales (AEC). C’est un élément non négligeable pour notre clientèle puisque, comme le souligne avril (2015), « les jeunes qui travaillent dans le secteur secondaire sont plus susceptibles de commettre des crimes comparativement à ceux qui occupent un emploi stable et de meilleur qualité ». De plus, au-delà de l’obtention d’un emploi, la qualité de celui-ci a des répercussions importantes sur le comportement criminel.

Une bonne préparation en vue des tests est toutefois essentielle avant de se soumettre aux évaluations. Grâce à nos partenaires des Carrefours Jeunesse Emploi, les jeunes que nous desservons pourront bénéficier d’ateliers préparatoires aux différents tests en vue de l’obtention de l’AENS.

Lors de la passation des tests, l’adolescent qui en fait la demande pourra être accompagné par l’éducateur du Centre Multi-Services associé à son dossier.

Pour le moment, il est à noter qu’il nous est difficile d’évaluer avec justesse le nombre réel d’adolescents pouvant bénéficier des ateliers du volet Persévérance scolaire. Une exploration est à faire, car il s’agit d’une alternative très avantageuse pour notre clientèle, leur permettant d’accéder éventuellement à des emplois de meilleure qualité. Nous sommes conscients de l’importance de sensibiliser les intervenants à l’existence de ce programme et de l’assistance que nous pouvons offrir à cet égard. Advenant que le nombre de participants le justifie, nous pourrions également développer un service d’aide aux devoirs soutenant la réussite académique de nos jeunes faisant partie du parcours scolaire régulier.

VOLET AUTONOMIE :

Le volet Autonomie complète ce projet et vise à outiller sur différents aspects du quotidien, les adolescents pour lesquels un projet de vie autonome est envisagé, ce qui est souvent le cas pour notre clientèle à l’hébergement.

Nous souhaitons élaborer un programme de développement de l’autonomie afin de répondre de façon adaptée aux besoins spécifiques de la clientèle des jeunes contrevenants et ainsi mettre en œuvre une composante importante de la réussite de la réinsertion sociale. Pour ce faire, nous allons répertorier et consulter les différents programmes existants, dont entre autres, le programme « La vie, la vie » qui propose aux adolescents une méthode d’apprentissage alliant la théorie et la pratique. S’articulant autour des thèmes du Plan de Cheminement vers l’Autonomie (PCA)[[5]](#footnote-5), les sujets abordés couvrent, entre autres, l’alimentation, le logement, les finances, les droits, les responsabilités et les ressources disponibles dans la communauté. Nos partenaires du programme d’insertion socioprofessionnelle de notre organisation seront mis à contribution pour la prestation de ce service.

À la fin de leur ordonnance de placement, la plupart des jeunes auront atteint leur majorité ou s’en approcheront, ce qui démontre avec éloquence l’importance de développer leur autonomie fonctionnelle. Puisque des sorties de groupe sont difficilement envisageables dans un contexte de placement en vertu de la LSJPA, nous souhaitons développer une trousse d’animation permettant la tenue d’activités similaires et de viser les mêmes apprentissages malgré le milieu de vie cloisonné limitant la mise en place d’ateliers pratiques dans la communauté.

Suivant l’implantation des ateliers en centre de réadaptation, nous étendrons l’offre de service à notre clientèle externe et rejoindrons ainsi l’ensemble des jeunes suivis dans la communauté et présentant les plus hauts niveaux de risque.

Dans un souci d’amélioration continue, plusieurs modalités d’évaluation qualitative seront utilisées, tel qu’un sondage de satisfaction à la suite des ateliers. Ce sondage servira à mesurer l’appréciation des jeunes et des intervenants collaborateurs, la réponse aux besoins exprimés, l’évolution du niveau de connaissances en lien avec l’emploi ainsi que les opportunités d’amélioration. Suite à la compilation, les résultats seront partagés avec les unités de vie, les délégués à la jeunesse et l’équipe de réinsertion socio-professionnelle.

PLAN DE TRAVAIL[[6]](#footnote-6)

**ACTEURS IMPLIQUÉS ET LEURS RÔLES DANS LA RÉALISATION DU PROJET**

Ce projet innove également du fait que les jeunes contrevenants se retrouvent pris en charge par l’ensemble des intervenants impliqués dans le processus de réinsertion sociale, travaillant en synergie avant, pendant et après le retour dans la collectivité.

Nous vous présentons ici un aperçu des rôles de chacun dans la mise en œuvre de ce projet.

Centre Multiservices:

L’équipe d’intervenants du CMS est disponible pour de l’accompagnement individualisé à toutes les étapes du projet.

Une intervenante du CMS a été mandatée pour agir en tant que chargée de projet Plus spécifiquement, certaines tâches seront assumées par la chargée de projet et intervenante-pivot, telles que :

* collaborer avec les unités d’hébergement et les différents partenaires au processus de sélection des usagers qui participeront aux ateliers. (voir le schéma du processus de sélection touchant les ateliers en employabilité en milieu d’hébergement joint en annexe);
* établir l’ensemble des liens de collaboration avec l’équipe de réinsertion;
* procéder aux inscriptions des jeunes et consigner les informations pertinentes;
* assurer une communication fluide entre le CJE-RDP et les unités;
* agir en tant que facilitatrice pour l’intégration du CJE-RDP dans les installations du CIUSSS
* supporter l’implantation des programmes du CJE-RDP et des autres CJE;
* jouer le rôle d’ambassadrice de cette offre de services auprès des équipes de garde;
* documenter toutes les étapes du projet et rédiger les bilans semestriels;
* élaborer les outils nécessaires à la mise en œuvre du projet;
* en collaboration avec les jeunes, le CJE RdP et les intervenants concernés, procéder à une évaluation méthodique des ateliers et des processus de communication.

Carrefour Jeunesse Emploi :

Ce projet ne pourrait avoir vu le jour sans la précieuse collaboration des membres de l’équipe du Carrefour Jeunesse Emploi Rivière-des-Prairies. En mettant leurs connaissances et leur expertise dans le domaine de l’employabilité au profit de notre clientèle, ils deviennent parties prenantes du processus de réinsertion sociale. En vous référant au schéma du processus de sélection des candidats en annexe, vous serez à même de constater que les intervenants du CJE RdP sont impliqués à plusieurs niveaux et participent à toutes les étapes importantes du Volet Emploi, entre autres, la sélection des candidats, la présentation du projet aux équipes éducatives et la rencontre de mobilisation avec les jeunes sélectionnés.

L’animation des ateliers se fera en tandem par un intervenant du CJE et un intervenant du CMS, permettant d’une part de transmettre du contenu sur l’employabilité et d’autre part de faire le lien avec les habiletés sociales vues durant le programme ART.

Lorsque le volet de la persévérance scolaire sera déployé au Centre Multiservices, nous bénéficions également de l’appui de quelques intervenants provenant d’autres CJE, disposés à co-animer les ateliers et formés pour offrir le soutien en vue de la passation des tests d’équivalence scolaire (TENS).

Un aspect important du présent projet est le processus de référence individualisée du participant vers le Carrefour Jeunesse Emploi de son quartier. Lorsque l’adolescent sera prêt à amorcer ou à poursuivre sa recherche d’emploi à l’extérieur de l’institution, l’intervenant responsable du projet au CJE RdP mettra l’usager en contact avec une personne-ressource du CJE d’origine et un intervenant du Centre Multiservices l’accompagnera pour procéder à un transfert personnalisé.

Délégué à la jeunesse :

Autre acteur important dans le processus de réinsertion sociale, nous nous devons d’agir en concertation et en collaboration étroite avec le délégué à la jeunesse (DJ), afin d’atteindre les objectifs ciblés suite à l’évaluation différentielle continue.

Dès le moment où des jeunes dont ils sont responsables du dossier auront été ciblés comme participants potentiels, ils seront informés de l’intérêt manifesté par leur jeune envers les ateliers. Ils devront donner leur aval à la candidature de ce dernier pour qu’elle soit entérinée par les intervenants responsables de la sélection des candidats.

Le délégué à la jeunesse participera à la rencontre de mobilisation précédant le début des animations ainsi qu’à celle qui sera offerte au CMS pour les jeunes en suivis dans la communauté. Il recevra également le bilan de la participation du jeune aux ateliers.

Advenant le cas où l’adolescent est en période de surveillance dans la communauté ou en probation au moment de terminer les ateliers, c’est le délégué à la jeunesse qui complètera avec lui le questionnaire de satisfaction et d’évaluation et le transmettra à l’intervenante-pivot du CMS.

Intervenants en insertion socioprofessionnelle :

Dans le cadre de leur offre de services, cette équipe procède à une évaluation du profil d’intégration sociale pour l’ensemble des adolescents contrevenants qui sont hébergés plus de six mois. Ils pourront nous référer certains jeunes suite à leur évaluation différentielle, afin que ces adolescents puissent bénéficier d’un ou de plusieurs volets (emploi, persévérance scolaire ou autonomie) du projet durant ou après la période de placement.

En collaboration avec la chargée de projet, ils participeront à l’adaptation et à l’animation du contenu des ateliers du volet Autonomie à la clientèle des jeunes contrevenants.

Spécialistes en activités cliniques :

Présents dans chacune des unités de garde, ils auront pour mandat de présenter aux animateurs le profil des jeunes intéressés à participer aux ateliers et en concertation avec tous les autres intervenants de proposer des candidats susceptibles de retirer le maximum d’avantages du projet.

Éducateurs de suivi :

Ils s’assurent de l’assiduité des participants, en inscrivant au journal de bord, les moments auxquels se dérouleront les ateliers afin d’éviter que d’autres rendez-vous aient lieu simultanément. Une fois la série d’ateliers complétée, ils se voient remettre le bilan de participation de leur jeune ainsi que le sondage de satisfaction à compléter avec celui-ci, qu’ils achemineront ensuite à l’intervenante-pivot. Ce sont également eux qui recevront les informations pertinentes en regard de comportements problématiques des candidats durant les ateliers, s’il y a lieu. Advenant le cas où une rencontre s’avérerait nécessaire pour rectifier la situation avant la réintégration du jeune aux ateliers, ils seront appelés à y assister.

Responsables de la programmation :

Concertés par la chargée de projet du CMS, ils font part de leurs suggestions quant aux moments souhaités pour la tenue des ateliers. Une fois la plage horaire déterminée selon le choix de la majorité des répondants, ils s’assurent de l’inscrire à la période de programmation à venir.

Les modalités restent à confirmer afin de s’assurer de la fluidité de la communication et de tenir compte des délais de dépôt de la planification des périodes de programmation. Nous testerons une façon de procéder à l’automne 2018 puis nous la modifierons selon les recommandations de la post-évaluation, avant la nouvelle série d’ateliers en 2019.

Projet Centre multi-services (CMS) en partenariat / Projet Insertion au travail, persévérance scolaire et autonomie en collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi Rivière-des-Prairies

**PLAN DE TRAVAIL**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **AN 1 – SEPTEMBRE 2018 - DÉCEMBRE 2018** | | |
| **Sphères de développement** | **Activités de développement et de prestation**  Août 2018 : dépôt de l’annexe A complété à la FQJC | **Rapports financiers et rapports d’étape** |
| EMPLOYABILITÉ | 1. Septembre-décembre 2018 : Travaux d’adaptation du programme en collaboration avec CJE RDP   * inclusion d’éléments du programme ART offert à l’ensemble des jeunes contrevenants afin de favoriser la généralisation des acquis * ajustement des contenus pour faciliter la compréhension des jeunes * insertion d’activités prenant en compte l’aspect ethnoculturel, particulièrement pour les ateliers touchant la connaissance de soi et la présentation en entrevue   2. Octobre-novembre 2018 : Animation du programme en partenariat avec le CJE RDP (1 groupe de 8 jeunes maximum)   * processus de recrutement des participants * logistique et organisation * mécanismes de communication et de suivi avec les unités * transfert personnalisé au CJE du quartier du jeune lors de son retour dans la communauté * post-vention et réajustement en continu | Fin décembre 2018  (exceptionnellement, pour le trimestre de septembre à décembre 2018) |
| PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE | Septembre-décembre 2018 : Concertation et prise d’informations :   * pour la mise en place d’ateliers de soutien pour les tests d’équivalence secondaire 5 au * Centre multi-services * pour la mise en place d’ateliers de mobilisation aux démarches de pré-employabilité et d’employabilité (offerts au Centre multi-services réunissant jeunes et délégués) |
| AUTONOMIE | Septembre-décembre 2018 : Travaux et réflexions entourant la mise en place d’un programme de développement de l’autonomie   * concertation avec nos partenaires associés au programme d’insertion socio-professionnelle * recensement et consultation de différents programmes de développement de l’autonomie existants |
| **AN 2 – JANVIER 2019 - DÉCEMBRE 2019** | | |
| **Sphères de développement** | **Activités de développement et de prestation** | **Rapports financiers et rapports d’étape** |
| EMPLOYABILITÉ | 1. Janvier à décembre 2019 : 3 animations du programme en partenariat avec le CJE RDP (groupe de 8 jeunes pour un total de 24 jeunes) en milieu de garde   * évaluation par les jeunes * bilan post-vention et réajustement des contenus, de la logistique et des processus   2. Janvier à juin 2019 : Développement de l’offre de service en sous-groupe ou en individuel en milieu de garde   * période estivale favorisée pour l’animation du programme (juin à août 2019) * objectif de desservir minimalement 12 jeunes * s’adresse aux jeunes qui ne peuvent participer aux groupes décloisonnés   3. Janvier à avril 2019 : Développement de l’offre de service «d’ateliers de mobilisation aux démarches de pré-employabilité et d’employabilité »   * offre de service en place en mai 2019 * animation conjointe éducateur du CMS et intervenant d’un CJE * - bilan post-vention et réajustement du contenu et des modalités | Fin juin 2019  Fin décembre 2019 |
| PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE | 1. Janvier à mars 2019 : Concrétisation des modalités pour la mise en place d’ateliers de soutien pour les tests d’équivalence secondaire 5 au Centre multi-services   * Objectif de desservir 20 jeunes en suivi dans la communauté (ou en voie de l’être dans un court délai) * Prise de contact et concertation avec les partenaires provenant de différents CJE * Détermination des modalités de l’offre de service * Présentation du programme aux délégués à la jeunesse/éducateurs CMS et milieu de garde en vue de recrutement   2. Mars 2019 à décembre 2019 : dispensation des ateliers selon les modalités déterminées   * Post-vention et réajustement en continu |
| AUTONOMIE | 1. Janvier-mai 2019 : Travaux de détermination des contenus du programme de développement de l’autonomie   * concertation avec nos partenaires associés au programme d’insertion socio-professionnelle   2. Été 2019 : Animation du programme de développement de l’autonomie   * 1 groupe décloisonné en hébergement, possibilité de 8 jeunes * bilan post-vention et ajustement des contenus, de la logistique et des processus   3. Automne 2019 : Offre de service et animation du programme de développement de l’autonomie au Centre multi-services   * 1 groupe, bassin de 10 à 12 jeunes suivis dans la communauté * bilan post-vention et ajustement des contenus, de la logistique et des processus |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **AN 3 – JANVIER 2020 - DÉCEMBRE 2020** | | |
| **Sphères de développement** | **Activités de développement et de prestation** | **Rapports financiers et rapports d’étape** |
| EMPLOYABILITÉ | 1. Janvier à décembre 2020 : 3 animations du programme en partenariat avec le CJE RDP (groupe de 8 jeunes pour un total de 24 jeunes)   * évaluation par les jeunes * bilan post-vention et réajustement des contenus, de la logistique et des processus   2. Avril à décembre 2019 : offre de service en sous-groupe ou en individuel en milieu de garde   * période estivale favorisée * objectif de desservir minimalement 12 jeunes * s’adresse aux jeunes qui ne peuvent participer aux groupes décloisonnés   3. Finalisation de la rédaction du guide d’animation du programme d’employabilité adapté à la clientèle contrevenante  4. Janvier à décembre 2010 : offre de service en continu «d’ateliers de mobilisation aux démarches de pré-employabilité et d’employabilité » par le Centre multi-services   * animation conjointe éducateur du CMS et intervenant d’un CJE * bilan post-vention et réajustement du contenu et des modalités * intégration de l’offre de service à la programmation régulière du centre multi-services | Fin juin 2020  Fin décembre 2020  (rapport final) |
| PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE | 1. Janvier à décembre 2020 : Dispensation des ateliers de soutien pour les tests d’équivalence secondaire 5 au Centre multi-services selon les modalités déterminées   * Post-vention et réajustement en continu |
| AUTONOMIE | 1. Janvier-décembre 2020 : Animation du programme de développement de l’autonomie   * 2 groupes décloisonnés en hébergement, possibilité de 16 jeunes * 2 groupes au Centre multi-services, possibilité de 20 à 24 jeunes suivis dans la communauté * bilan post-vention et ajustement des contenus, de la logistique et des processus * intégration de l’offre de service à la programmation régulière du Centre multi-services   2. Finalisation de la trousse et de la rédaction du guide d’animation du programme de développement de l’autonomie adapté à la clientèle contrevenante |

**VOLET EMPLOYABILITÉ**

En mai 2018, en vue d’une première expérimentation de l’animation des ateliers durant l’été, un sondage auprès de 40 adolescents en unités de garde ouvertes et fermées à Cité-des-Prairies a été réalisé. Le besoin d’être outillé dans leur démarche d’employabilité demeure bien présent. En effet, 68% des répondants ont manifesté leur intérêt à participer aux ateliers de préparation à l’emploi.

Nous avons procédé à une animation condensée du Volet Emploi au cours des mois de juin et juillet 2018. Suite au sondage effectué au printemps dernier, nous avons sélectionné 5 adolescents provenant d’unités de garde ouverte et fermée pour participer aux six ateliers-pilotes. Toujours en cours au moment de la rédaction, l’animation des ateliers sera bonifiée à partir de l’évaluation du pilote que nous ferons à la fin août 2018.

De septembre à décembre 2018, nous nous pencherons sur le développement de composantes favorisant la généralisation des acquis. En collaboration avec les intervenants du Carrefour Jeunesse Emploi de Rivière-des-Prairies, nous travaillerons à intégrer les habiletés sociales et certains contenus du programme ART aux ateliers existants, de même que des notions spécifiques en lien avec les minorités culturelles en prévision des trois séries d’ateliers de l’an 2.

Durant cette première phase, il est également prévu de réviser les documents de présentation des ateliers afin de les rendre plus dynamiques et mieux adaptés aux besoins de la clientèle, selon le feedback que nous recevrons. L’adaptation des ateliers et des documents de présentation tiendra compte de l’aspect ethnoculturel en rendant le contenu plus accessible à une clientèle en difficulté et dont la langue maternelle n’est souvent pas le français.

En octobre 2018, nous reprendrons le processus de sélection des candidats en vue d’une nouvelle série d’ateliers qui devrait débuter vers la mi-novembre à Cité-des-Prairies. L’offre de service sera, dans un premier temps, exclusivement dédiée aux adolescents faisant l’objet d’une ordonnance de placement puisqu’ils présentent le plus haut risque de récidive et seront éventuellement en surveillance dans la communauté.

Lorsque l’adolescent aura l’opportunité d’obtenir un congé provisoire, il pourra entreprendre ou poursuivre des démarches d’emploi à l’extérieur du centre de réadaptation. Pour ce faire, il sera accompagné par l’intervenant du CMS assigné à son dossier, qui a pour rôle de soutenir l’adolescent dans sa démarche d’insertion prosociale et ce, à tous les niveaux. Cet intervenant sera présent lors de son transfert personnalisé au Carrefour Jeunesse Emploi de son quartier et lors des rendez-vous subséquents, au besoin, il pourra également assurer une présence au moment d’une entrevue d’embauche ou le jeune aider à compléter une demande d’aide sociale.

À la suite de chaque atelier, les participants qui en manifestent le besoin auront l’occasion d’obtenir un suivi individuel sur place par un intervenant du Carrefour Jeunesse Emploi. Ils recevront un « cahier du participant », contenant des informations utiles et le résumé des ateliers et dans lequel ils pourront conserver leurs documents relatifs à la recherche d’emploi. Lors du dernier atelier, chaque participant repartira avec un panier-cadeau contenant des articles qui pourront lui être utiles dans ses démarches d’emploi (par exemple un agenda, une clé USB, etc.).

Une évaluation de la participation et des habiletés pratiquées, de même qu’un questionnaire de satisfaction sera remis à l’éducateur de suivi ou au délégué à la jeunesse, selon le cas.

Durant la deuxième année du projet, nous prévoyons intensifier l’animation des ateliers sur l’employabilité de façon à réaliser trois séries de huit ateliers, toujours auprès de groupe décloisonné en milieu sécuritaire. De plus, la prestation de services sera étendue à la période estivale afin d’offrir les ateliers en sous-groupe ou en individuel, selon les besoins.

Nous mettrons sur pied les ateliers de mobilisation aux démarches de pré-employabilité et d’employabilité en vue d’une implantation de l’offre de services en mai 2019. Ces ateliers seront animés conjointement par un intervenant du Carrefour Jeunesse Emploi et d’un éducateur du Centre Multi-Services.

Nous finaliserons également le processus de référence et de communication entre les unités, les animateurs et les différents partenaires qui assureront la fluidité des échanges et du partage d'informations entre les différents partenaires impliqués au projet.

En ce qui concerne l’aspect ethnoculturel, un portrait plus spécifique de la clientèle sera dressé, afin d’explorer les ajustements qui peuvent être faits aux ateliers, pour être en mesure de répondre plus spécifiquement aux besoins des jeunes concernés. Si nécessaire, nous pourrions solliciter l’aide de ressources de la communauté œuvrant auprès des minorités culturelles.

Durant la dernière année du projet, il est prévu de poursuivre l’offre de services déjà proposée tout en nous réajustant de façon continue suite aux évaluations quantitatives et qualitatives effectuées après chaque série d’ateliers. À la lumière des différentes évaluations, nous terminerons la rédaction du guide d’animation du programme d’employabilité adapté à la clientèle des jeunes contrevenants.

**Volet persÉvérance scolaire**

Force est de constater que les jeunes contrevenants en centre de réadaptation sont actuellement bien desservis par nos partenaires scolaires et par l’équipe de réinsertion socioprofessionnelle. L’équipe du Centre Multi-Services est également en place pour offrir un soutien et un accompagnement à ce niveau (ex.: aide aux démarches d’inscription scolaire). C’est pour cette raison que le volet de la persévérance scolaire ne sera pas abordé avec la clientèle sous garde dans le cadre de ce projet.

Durant la première année du projet, soit de septembre à décembre 2018, nous consulterons nos partenaires du Carrefour Jeunesse en vue de la mise en place des ateliers de préparation aux tests d’équivalence de niveau secondaire 5 (TENS).

L’an 2 du projet donnera le coup d’envoi au développement de l’offre de services à l’externe. Pour cette première expérimentation, seul le volet de la persévérance scolaire sera actualisé. De janvier à mars 2019, nous concrétiserons les modalités de dispensation des ateliers TENS. Une concertation sera faite avec une équipe d’environ 5 intervenants provenant de CJE de différents quartiers et pouvant se déplacer à même les locaux du Centre Multiservices pour offrir les ateliers préparatoires aux équivalences scolaires. Durant cette période, nous présenterons le volet Persévérance à l’ensemble des délégués à la jeunesse, des intervenants du Centre Multi-Services et des éducateurs en unités de garde, afin de promouvoir le recrutement des candidats aux ateliers. La première animation des ateliers TENS étant prévue dès mars 2019.

En 2020, nous maintiendrons la prestation de services tout en nous réajustant de façon continue suite aux évaluations quantitatives et qualitatives effectuées après chaque série d’ateliers.

Travaillant de concert avec nos partenaires du Carrefour Jeunesse Emploi, nous désirons instaurer une pratique durable visant à faciliter l’accès à l’AENS pour notre clientèle externe et qui sera facilement exportable à d’autres régions.

**VOLET AUTONOMIE**

Des travaux et des réflexions seront amorcés à l’automne 2018 en vue de la mise en œuvre du volet Autonomie. En collaboration avec les intervenants du programme d’insertion socio-professionnelle, nous recenserons et consulterons les différents programmes de développement de l’autonomie existants afin de déterminer lequel ou lesquels seraient les plus appropriés pour la clientèle contrevenante adolescente.

De janvier à mai 2019, en concertation avec les intervenants du programme d’insertion socio-professionnelle, les ateliers du programme choisi seront revus et adaptés afin de répondre adéquatement aux besoins spécifiques et aux réalités des jeunes contrevenants.

Selon l’avancement des travaux, l’animation de type décloisonné d’un groupe-pilote en juillet 2019 est envisagée pour notre clientèle de Cité-des-Prairies. Toujours dans l’optique d’une intervention concertée, les candidats seront sélectionnés en fonction de l’évaluation faite par les intervenants de l’équipe de réinsertion socioprofessionnelle. Suivra une post-évaluation, en vue d’ajuster les contenus, la logistique et les processus.

Le focus de l’automne 2019 sera mis sur l’implantation de l’offre de service du Volet Autonomie au Centre Multi-Services, possiblement durant les fins de semaine.

Pour l’année 2020, il est prévu de poursuivre l’offre de services déjà proposée tout en nous réajustant de façon continue suite aux évaluations quantitatives et qualitatives effectuées après chaque série d’ateliers.

Selon les besoins, nous offrirons deux fois l’an, le programme de développement de l’autonomie adapté à notre clientèle contrevenante à l’ensemble des usagers d’une même unité ou en décloisonnement. Il est également prévu d’offrir deux séries d’ateliers du volet Autonomie au Centre Multi-Services annuellement.

De plus, nous finaliserons la production d’un Guide d’animation qui détaillera le contenu des ateliers et les canevas d’animation, de façon à rendre le programme prêt à l’usage et aisément transposable à l’extérieur de notre CIUSSS.

**Projet Centre multi-services (CMS) en partenariat / Projet Insertion au travail, persévérance scolaire et autonomie en collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi Rivière-des-Prairies**

**BUDGET DÉTAILLÉ**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ANNÉE 1 (septembre 2018 à décembre 2018)** | | |
| **HONORAIRES PROFESSIONNELS** | **TOTAL** | **Détails** |
| Chargée de projet / employée du CCSMTL\* : $33,92 / heure pour un salaire de $262,88 par jour  34 jours (du 4 septembre au 3 novembre 2018 inclusivement X 5 jours/semaine) = $8 937,92  21 jours (du 5 novembre au 19 décembre 2018 inclusivement X 3 jours/semaine) = $5 520,48 | $14 458,40 | Taux horaire de base – les avantages sociaux et charges sociales sont assumés par le CCSMTL |
| Animateur du CJE-RDP : salaire de $21,83 / heure  8 semaines X 3 heures/ semaine  (total de 24 heures) : $523,92  5 jours X 7 heures/jour (total de 35 heures) pour développement : $764,05  2 jours X 7 heures/jour (total de 14 heures) pour entrevues individualisées et transferts personnalisés : $305,62 | $1 593,59 | Taux horaire de base – les avantages sociaux et charges sociales sont assumés par le CJE RDP |
| Agent d’intervention / employé du CCSMTL : salaire de $20,44 / heure pour un salaire de $ 169,18 par jour  8 semaines X 1 jour /semaine : $1 353,44 | $1 353,44 | Taux horaire de base – les avantages sociaux et charges sociales sont assumés par le CCSMTL  \*\* Voir note #1 à la fin du budget |
| **TOTAL DES HONORAIRES PROFESSIONNELS** | **$17 405,43** |  |
|  |  |  |
| **ACHAT D’ÉQUIPEMENT (NON RENOUVELABLE)** |  |  |
| IPADS incluant clavier et suite Office ou ordinateurs portables (à coût comparable) = 10 X $1000,00 | $10 000,00 | \*\* Voir note #2 à la fin du budget |
| Télévoteurs | $3 500,00 | \*\* Voir note #3 à la fin du budget |
| 1 ordinateur portable (chargée de projet) | $1 000,00 | \*\* Voir note #4 à la fin du budget |
| 1 imprimante portative | $ 500,00 | \*\* Voir note #4 à la fin du budget |
| 1 valise de transport | $250,00 | \*\* Voir note #4 à la fin du budget |
| **TOTAL ÉQUIPEMENT NON RENOUVELABLE** | **$15 250,00** |  |
|  |  |  |
| **MATÉRIEL ET FRAIS D’ANIMATION** |  |  |
| Achat de collations pour les jeunes : 1 X $250,00 | $ 250,00 |  |
| Achat d’articles pour « panier du participant » : 8 X $100,00 | $ 800,00 | \*\* Voir note #5 à la fin du budget |
| Papeterie et cartouches d’encre : $500 | $500,00 |  |
| **TOTAL MATÉRIEL ET FRAIS D’ANIMATION** | **$1 550,00** |  |
|  |  |  |
| **FRAIS DE DÉPLACEMENT** |  | \*\* Voir note #6 à la fin du budget |
| Frais de déplacement de l’animateur CJE-RDP :  500 kms au taux de $0,50 / km | $250,00 |  |
| Frais de stationnement de l’animateur du CJE-RDP:  25 X $4,00 : 80,00 | $100,00 |  |
| **TOTAL FRAIS DE DÉPLACEMENT** | **$350,00** |  |
| **ANNÉE 1 - TOTAL DES DÉPENSES** | **$34 555,43** |  |
| **ANNÉE 2 (janvier 2019 à décembre 2019)** | | |
| **HONORAIRES PROFESSIONNELS** | **TOTAL** | **Détails** |
| Chargée de projet / employée du CCSMTL\* : $33,92 / heure pour un salaire de $262,88 par jour  2 jours/semaine X 46 semaines = 92 jours | $24 184,96 |  |
| Animateur du CJE-RDP et autres CJE : salaire de $21,83 / heure  EMPLOYABILITÉ :  24 semaines (3 séries de 8 ateliers) X 3 heures /semaine (total de 72 heures) : $1571,76  35 heures (animation en sous-groupes ou en individuel – bassin de 12 jeunes) : $764,05  70 heures pour suivis individualisés et transferts personnalisés : $1 528,10  PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE :  70 heures pour animation groupe de préparation aux équivalences secondaire 5 : $1 528,10 | $5 392,01 | \*\* Voir note #7 à la fin du budget |
| Éducatrice Insertion socio-professionnelle / employée du CCSMTL  : salaire de $33,92 / heure  AUTONOMIE :  35 heures (développement et adaptation du programme de développement de l’autonomie) : $1187,20  24 heures animation du programme (8 semaines X 3 heures/atelier) : $814,08 | $ 2001,28 |  |
| Agent d’intervention / employé du CCSMTL : salaire de $20,44 / heure pour un salaire de $ 169,18 par jour  24 semaines (3 séries de 8 ateliers) X 1 jour /semaine = $4 060,32 | $4 060,32 |  |
| **TOTAL DES HONORAIRES PROFESSIONNELLLES** | **$35 638,57** |  |
|  |  |  |
| **MATÉRIEL ET FRAIS D’ANIMATION** |  |  |
| Achat de collations pour les jeunes : 3 X $250,00 (3 ateliers en groupe) – $750,00 (ateliers en sous-groupes) | $1 500,00 |  |
| Achat d’articles pour « panier du participant » : 36 X $100,00 | $ 3 600,00 |  |
| Papeterie et cartouches d’encre | $1 000,00 |  |
| Frais d’inscription, de matériel scolaire et frais d’examen ($250) X 20 jeunes | $5 000,00 | \*\* Voir note #8 à la fin du budget |
| Achat de fournitures pour l’atelier de développement de l’autonomie | $2 000,00 | \*\* Voir note #9 à la fin du budget |
| **TOTAL MATÉRIEL ET FRAIS D’ANIMATION** | **$ 13 100,00** |  |
|  |  |  |
| **FRAIS DE DÉPLACEMENT** |  |  |
| Frais de déplacement de l’animateur CJE-RDP : 1500 kms au taux de $0,50 / km | $750,00 |  |
| Frais de stationnement de l’animateur du CJE-RDP: 60 X $4,00 : $240,00 | $240,00 |  |
| **TOTAL FRAIS DE DÉPLACEMENT** | **$990,00** |  |
| **ANNÉE 2 - TOTAL DES DÉPENSES** | **$49 724,57** |  |
| **ANNÉE 3 (janvier 2020 à décembre 2020)** | | |
| **HONORAIRES PROFESSIONNELS** | **TOTAL** | **Détails** |
| Chargée de projet / employée du CCSMTL\* : $33,92 / heure pour un salaire de $262,88 par jour  2 jours/semaine X 46 semaines = 92 jours | $24 184,96 |  |
| Animateur du CJE-RDP et autres CJE: salaire de $21,83 / heure  EMPLOYABILITÉ :  24 semaines (3 séries de 8 ateliers) X 3 heures /semaine (total de 72 heures) : $1571,76  35 heures (animation en sous-groupes ou en individuel – bassin de 12 jeunes) : $764,05  70 heures pour suivis individualisés et transferts personnalisés : $1 528,10  PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE :  70 heures pour animation groupe de préparation aux équivalences secondaire 5 : $1 528,10 | $5 392,01 |  |
| Éducatrice Insertion socio-professionnelle / employée du CCSMTL  : salaire de $33,92 / heure  AUTONOMIE :  35 heures (développement et adaptation du programme de développement de l’autonomie) : $1 187,20  72 heures animation du programme (8 semaines X 3 heures/atelier – 3 groupes) = $2 442,24 | $ 3 629,44 | L’atelier de développement de l’autonomie se donnera également au Centre multi-services à raison de 2 fois \ année. En hébergement, 2 animations sont probables. Le CCSMTL assumera les heures d’animation non prévues au budget. |
| Agent d’intervention / employé du CCSMTL : salaire de $20,44 / heure pour un salaire de $ 169,18 par jour  24 semaines (3 séries de 8 ateliers) X 1 jour /semaine = $4 060,32 | $4 060,32 |  |
| **TOTAL DES HONORAIRES PROFESSIONNELLLES** | **$37 266,73** |  |
|  |  |  |
| **MATÉRIEL ET FRAIS D’ANIMATION** |  |  |
| Achat de collations pour les jeunes : 3 X $250,00 (3 ateliers en groupe) – $750,00 (ateliers en sous-groupes) | $1 500,00 |  |
| Achat d’articles pour « panier du participant » : 36 X $100,00 | $ 3 600,00 |  |
| Papeterie et cartouches d’encre | $600,00 |  |
| Frais d’inscription, de matériel scolaire et frais d’examen ($250) X 20 jeunes | $5 000,00 |  |
| Achat de fournitures pour l’atelier de développement de l’autonomie | $1 000,00 |  |
| **TOTAL MATÉRIEL ET FRAIS D’ANIMATION** | **$ 11 700,00** |  |
|  |  |  |
| **FRAIS DE DÉPLACEMENT** |  |  |
| Frais de déplacement de l’animateur CJE-RDP : 1500 kms au taux de $0,50 / km | $750,00 |  |
| Frais de stationnement de l’animateur du CJE-RDP: 60 X $4,00 : $240,00 | $240,00 |  |
| **TOTAL FRAIS DE DÉPLACEMENT** | **$990,00** |  |
|  |  |  |
| **ANNÉE 3 - TOTAL DES DÉPENSES** | **$49 956,73** |  |

**Projet Centre multi-services (CMS) en partenariat / Projet Insertion au travail, persévérance scolaire et autonomie en collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi Rivière-des-Prairies**

**BUDGET DÉTAILLÉ**

NOTES :

#1. Pour des motifs de sécurité, considérant que les animateurs du groupe « employabilité » sont tous deux des intervenants « externes » au milieu d’hébergement (un partenaire d’un organisme communautaire et une éducatrice du Centre multi-services), tenant compte également de la composition du groupe de jeunes (contrevenants en cours de placement en milieu fermé et ouvert, provenant d’unités différentes), la contribution d’un agent d’intervention nous apparait nécessaire lors de la tenue des ateliers. Ce dernier contribuera à l’accompagnement des jeunes lors de leur déplacement et demeurera en soutien aux intervenants lors de l’animation de groupe en cas de situation particulière (nécessité de retourner un jeune dans son unité). De plus, nous devons prévoir un nombre d’heures suffisant pour s’assurer que l’offre de quart de travail trouve preneur.

#2. Des enjeux d’accessibilité au matériel informatique sont présents actuellement. Le groupe expérimental qui s’est déroulé en juin-juillet 2018 s’est déroulé à la bibliothèque du CR. Cependant, seulement 4 ordinateurs sont disponibles ce qui ne permettait pas aux jeunes d’accéder au contenu informatique et à Internet tous en même temps. Il s’agit d’une contrainte qui a un impact sur l’attention des jeunes participants. Nous souhaitons donc acquérir du matériel informatique pour que chacun des jeunes puisse avoir accès au contenu informatique et à Internet directement durant l’activité de groupe. À ce moment-ci, nous n’avons pas pu évaluer quel type d’équipement informatique serait le plus approprié pour nos besoins.

#3. Le Centre multi-services a récemment adressé une demande de soutien à la FQJC afin de se procurer des télévoteurs. Comme ceux-ci sont également nécessaires pour l’animation de l’atelier employabilité (et possiblement pour les autres types d’animation qui seront adaptés au cours du projet), nous incluons cette demande dans le présent projet. Les télévoteurs seront donc un atout pour différents ateliers du Centre multi-services qui dessert exclusivement une clientèle de jeunes contrevenants présentant les profils de risque les plus élevés.

#4. Considérant les déplacements constants et l’importance du travail d’adaptation des différents programmes, la chargée de projet doit avoir accès à un ordinateur portable facilitant le travail en tous lieux. Les frais de jeton électronique favorisant l’accessibilité à distance seront assurés par le CCSMTL. L’imprimante portative sera utilisée lors de l’animation du groupe employabilité afin de permettre aux jeunes d’imprimer les documents nécessaires (ex : CV, documents de référence, etc.). Une valise favorisant le transport de tout l’équipement informatique au lieu d’animation sera également nécessaire.

#5. Le panier du participant sera remis au jeune lorsqu’il complètera le programme Employabilité. Il sera composé d’un porte-documents avec fermeture éclair permettant de rassembler la documentation pertinente (valeur de $60 environ) et comprenant une clé USB ($15,00), tablette et stylos ($10,00) et une carte-cadeau pour photocopies ($15).

#6. Seuls les frais de déplacement de l’animateur du CJE RDP sont inclus dans le budget. Les frais de déplacement des employés du CCSMTL relatifs au projet seront pris en charge par l’établissement.

#7. Les ateliers de préparation aux tests d’équivalence seront co-animés par un intervenant d’un CJE de Montréal et d’un éducateur du Centre multi-services. Seuls les honoraires professionnels de l’intervenant du CJE seront assumés par le projet.

#8. Les tests d’équivalence occasionnent approximativement les dépenses suivantes : $60 de frais d’inscription au programme, $50 pour le manuel de préparation, possibilité de $140 de frais d’examen (à noter : les frais du premier examen sont gratuits, mais la reprise coute $20).

#8. Le programme de développement de l’autonomie comporte plusieurs ateliers dont l’apprentissage se déroule dans un milieu social (ex : épicerie, centre d’emploi, buanderie, etc.). Comme nous devons adapter le contenu de façon à mettre en place les mêmes apprentissages, mais dans un milieu de vie cloisonné, la créativité sera nécessaire. À ce moment-ci, nous ne savons pas quel équipement sera nécessaire et pertinent. L’objectif est également de développer une trousse d’animation comprenant tous les outils pour assurer l’animation de ce type de contenu en milieu d’hébergement.

Projet Centre multi-services (CMS) en partenariat / Projet Insertion au travail, persévérance scolaire et autonomie en collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi Rivière-des-Prairies

**RÉSULTATS ESCOMPTÉS**

|  |  |
| --- | --- |
| COURT TERME | |
| **Réalisations en partenariat** | **Résultats escomptés** |
| - l’animation en milieu d’hébergement d’une série d’ateliers touchant l’employabilité | * 8 jeunes seront exposés aux ateliers |
| - des suivis individualisés en complément et des transferts personnalisés (réalisés par l’animateur du CJE RDP) au CJE du lieu de résidence du jeune lors de sa sortie en surveillance dans la communauté | * Nous visons à ce que minimalement 25 % des jeunes exposés au programme d’employabilité en groupe ou sous-groupe bénéficient de ces services individualisés faisant suite à l’animation de groupe |
| - adaptation en continu du contenu des ateliers sur l’employabilité visant l’intégration des habiletés sociales (liens pratiques favorisant la généralisation des acquis) | * Au final du projet (décembre 2020), un programme adapté aux besoins de la clientèle JC et soutenant la généralisation des apprentissages offerts selon l’approche cognitive-comportementale |
| - prise en compte des enjeux ethnoculturels vécus par notre clientèle et adaptation en continu du contenu des ateliers sur l’employabilité pour aborder cette réalité avec les jeunes | * Au final du projet (décembre 2020), un programme sur l’employabilité tenant compte des défis ethnoculturels auxquels fait face notre clientèle JC |
| MOYEN TERME | |
| **Réalisations en partenariat** | **Résultats escomptés** |
| - l’animation en milieu d’hébergement de 3 séries d’ateliers touchant l’employabilité | * 24 jeunes supplémentaires seront exposés aux ateliers |
| - l’animation en milieu d’hébergement d’ateliers touchant l’employabilité en sous-groupe ou en individuel | * 12 jeunes supplémentaires seront exposés aux ateliers |
| - développement et mise en place d’ateliers de mobilisation aux démarches de pré-employabilité et d’employabilité pour les jeunes suivis dans la communauté | * Un contenu d’atelier et un guide d’animation seront réalisés * Un calendrier de prestation de service en continu sera réalisé * Un suivi du nombre de jeunes poursuivant la démarche en actualisant une demande au CJE de son quartier sera effectué |
| - développement et mise en place d’ateliers de soutien pour la préparation aux tests d’équivalence secondaire 5 s’adressant aux jeunes en suivi dans la communauté | * 20 jeunes/année seront rejoints par ce programme de soutien * Un contenu d’atelier et un guide d’animation seront réalisés |
| - développement et mise en place d’ateliers de développement de l’autonomie – en milieu d’hébergement | * 8 jeunes hébergés en vertu de LSJPA seront exposés à ces ateliers |
| - développement et mise en place d’ateliers de développement de l’autonomie – au centre multi-services pour les jeunes suivis dans la communauté | * 10 à 12 jeunes suivis dans la communauté seront exposés à ces ateliers |
| - adaptation en continu du contenu des ateliers visant le développement de l’autonomie | * Au final du projet (décembre 2020), un programme de développement de l’autonomie adapté aux besoins spécifiques de la clientèle JC accompagné d’une trousse permettant la réalisation de l’animation dans un milieu cloisonné |
| LONG TERME | |
| **Réalisations en partenariat** | **Résultats escomptés** |
| - l’animation en milieu d’hébergement de 3 séries d’ateliers touchant l’employabilité | * 24 jeunes supplémentaires seront exposés aux ateliers |
| - l’animation en milieu d’hébergement d’ateliers touchant l’employabilité en sous-groupe ou en individuel | * 12 jeunes supplémentaires seront exposés aux ateliers   **Pour un grand total de 80 jeunes exposés aux ateliers sur l’employabilité au cours des 3 années du projet.** |
| - animation d’ateliers de mobilisation aux démarches de pré-employabilité et d’employabilité pour les jeunes suivis dans la communauté | * Au final du projet (décembre 2020), un contenu et un guide d’animation bonifiés de l’atelier * Au final du projet (décembre 2010), un calendrier de prestation de services approprié aux besoins de la clientèle sera déployé et intégré à la prestation régulière du centre multi-services   **Il est difficile d’évaluer le nombre de jeunes qui seront exposés à cet atelier, mais nous visons que chaque jeune en suivi dans la communauté en situation d’oisiveté ou en attente d’un projet de travail/emploi participe à cet atelier avec son délégué.** |
| - animation d’ateliers de soutien pour la préparation aux tests d’équivalence secondaire 5 s’adressant aux jeunes en suivi dans la communauté | * 20 jeunes supplémentaires seront rejoints par ce programme de soutien   **Pour un grand total de 40 jeunes exposés aux ateliers de préparation aux tests d’équivalence de secondaire 5 au cours des 3 années du projet.** |
| - animation de 2 ateliers de développement de l’autonomie – en milieu d’hébergement | * 8 jeunes supplémentaires hébergés en vertu de LSJPA seront exposés à ces ateliers |
| -animation de 2 ateliers de développement de l’autonomie – au centre multi-services pour les jeunes suivis dans la communauté | * 10 à 12 jeunes supplémentaires suivis dans la communauté seront exposés à ces ateliers   **Pour un grand total de 36 à 40 jeunes exposés aux ateliers sur l’employabilité au cours des 3 années du projet.** |

AUTRES RETOMBÉES DIRECTEMENT LIÉES À CE PROJET

Outre les impacts énumérés dans le tableau « Résultats escomptés » et le nombre considérable de jeunes qui seront touchés directement par ce projet, de nombreux bénéfices en découleront.

Ce sera une opportunité d’actualiser l’expérimentation d’une collaboration étroite avec des ressources communautaires au sein même de nos établissements. Cette expérience permettra, nous l’espérons, de construire un partenariat durable avec différents acteurs de la communauté et ainsi mettre en place des conditions gagnantes en vue de la réinsertion sociale de notre clientèle.

Puisque peu d’études se sont penchées sur un modèle d’intervention spécifique aux jeunes contrevenants en vue de soutenir la réinsertion sociale, la documentation exhaustive des enjeux de déploiement du projet pourra servir d’assisse au développement de projets similaires. Seront également documentées les retombées à court, moyen et long termes en lien avec l’employabilité, la scolarisation et le taux de récidive des participants. Nous vérifierons également s’il y a eu poursuite du suivi avec le Carrefour Jeunesse Emploi du quartier suite au transfert personnalisé.

Les guides d’animation des volets Emploi et Autonomie qui seront créés permettront une animation « clé en main » et favoriseront son utilisation auprès des jeunes contrevenants québécois. Aisément exportables, les intervenants des CISSS, des CIUSSS et des Carrefour Jeunesse Emploi de l’ensemble du Québec pourront en tirer profit.

Enfin, il nous apparaît primordial de prévoir la continuité de l’offre de services une fois l’échéance de la subvention échue. Nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour contribuer à la réussite de ce projet et en assurer la pérennité. Combinant les pratiques les plus probantes au niveau de la réduction de la récidive et du désistement au crime, nous espérons que ce projet aura les retombées escomptées et contribuera à bâtir des ponts solides entre les acteurs de la communauté afin d’aider les jeunes contrevenants à construire un réseau social positif durant leur passage dans le système judiciaire. Nous croyons fermement que ce projet a tous les éléments nécessaires pour être éventuellement être étendu à l’ensemble des CSSSS de la province.

RÉFÉRENCES

Avril, Anne. (2015). « *Recension critique des écrits sur les facteurs biologiques, structurels et agentiels favorisant le désistement du crime chez les jeunes adultes* » (essai de maîtrise). Québec. Département des fondements et pratiques en éducation. Faculté des sciences de l’éducation, Université Laval.

Beatty, I. (2004) “Transforming student learning with classroom communication systems”, *Educase Center for Applied Research: Research Bulletin,* 3, 1-13.

Bonta, J. (Sécurité publique Canada) et Andrews, D. A. (Université Carleton) (2007) Modèle d’évaluation et de réadaptation des délinquants fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité, Gouvernement du Canada.

Bruff, D. (2009) “Classroom Response Systems (“Clickers”)”, Vanderbilt Center for Teaching.[*https://cft.vanderbilt.edu/guides-sub-pages/clickers/*](https://cft.vanderbilt.edu/guides-sub-pages/clickers/)

Chouinard, S. (2016), « La réussite criminelle, les deux côtés de la médaille : L’étude du processus de maintien du désistement du crime », Mémoire de maîtrise, École de Criminologie, Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal.

Development Services Group Inc., (2017) “Juvenile Reentry” literature review. Washington D.C.: Office of Juvenile Justice and delinquency prevention. <http://www.ojjdp/mpg/litreviews/Aftercare.pdf>

Drolet, L., Paquette, J. (2017) Plan de travail du « Guide de préparation du plan de réinsertion sociale du jeune placé sous la LSJPA », Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l’Île-de-Montréal

F.-Dufour, I. (2013). « Réalisme critique et désistement du crime chez les sursitaires québécois: Appréhension des facteurs structurels, institutionnels et identitaires ». (Québec: Université Laval).

F.-Dufour, I. *et al.* (2014), « La sentence de la dernière chance » : un aperçu des jeunes soumis à une ordonnance différée de placement et de surveillance au Québec, Intervenir auprès des adolescents contrevenants au Québec, p. 135-153.

Lafortune, D. *et al* (2014) « Pratiques efficaces en matière de réduction de la récidive et de réinsertion sociale des personnes détenues, notamment sous l’angle du travail rémunéré ». Rapport présenté à EUROsociAL, École de Criminologie, Université de Montréal.

## Lantz, M. (2010) The use of ‘Clickers’ in the classroom: Teaching innovation or merely an amusing novelty? *Computer in Human Behavior*, Volume 26, Issue 4, July 2010, Pages 556-561.

Léger, M., Bourque, J. & Richard, J. (2010) « Influence des télévoteurs sur le résultat scolaire : une méta-analyse ». Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire, *7*(2), 35–47.

The Council of State Governments Justice Center (2015), “*Reducing recidivism and improving other outcomes for Young Adults in the Juvenile and Adult Criminal Justice Systems”.* (New York, The Council of State Governments Justice Center).

LEXIQUE

**Approche cognitivo-comportementale :** Cette approche permet d’agir sur les comportements externes visibles, sur les cognitions (perceptions, attitudes, croyances) et sur les émotions. Elle vise la réduction des distorsions cognitives et des comportements antisociaux tout en augmentant les cognitions et les comportements prosociaux[[7]](#footnote-7).

**CIUSSS :** Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

**JC :** Jeunes contrevenants

**Modèle RBR[[8]](#footnote-8)** : Modèle d’intervention se basant sur 3 principes (risque, besoins et réceptivité) et qui sert à ajuster le niveau d’intensité des services offerts selon le risque de récidive, à évaluer les besoins criminogènes et y répondre, ainsi qu’à s’adapter de façon différenciée aux caractéristiques du jeune contrevenant.

**Plan de cheminement vers l’autonomie** : Le PCA est un outil visant à déterminer les priorités d’action de l’adolescent dans son cheminement vers l’âge adulte, en tenant compte de trois axes (socioprofessionnel, résidentiel et relationnel) et abordant une variété de sujets relatifs à ces différentes sphères.

**YLS/CMI 2.0 :** C’est un outil d’évaluation permettant de cibler des zones de risques et de besoins criminogènes et d’orienter les interventions en vue de diminuer le risque de récidive.

ANNEXES

**ANNEXE 1 :** Outil évaluation YLS/CMI 2.0 (version actuelle sous appellation IRBC 2.0)

**ANNEXE 2 :** Liste des habiletés sociales faisant partie des ateliers d’apprentissage offerts.

ANNEXE 2

LISTE DES HABILETÉS SOCIALES

PROGRAMME ART

1. ÉCOUTER
2. ENTAMER UINE CONVERSATION
3. ENTRETENIR UNE CONVERSATION
4. POSER UNE QUESTION
5. REMERCIER
6. SE PRÉSENTER
7. INTRODUIRE UNE TROISIÈME PERSONNE
8. FAIRE UN COMPLIMENT
9. DEMANDER DE L’AIDE
10. SE JOINDRE À UNE ACTIVITÉ DE GROUPE
11. DONNER DES INSTRUCTIONS
12. SE CONFORMER À DES INSTRUCTIONS
13. S’EXCUSER
14. CONVAINCRE LES AUTRES
15. ALLER CHERCHER LE POINT DE VUE DE L’AUTRE
16. PRENDRE CONSCIENCE DE SES ÉMOTIONS
17. EXPRIMER SES ÉMOTIONS
18. COMPRENDRE LES ÉMOTIONS DES AUTRES
19. EXPRIMER DE L’AFFECTION
20. FAIRE FACE À LA PEUR
21. SE RÉCOMPENSER
22. FAIRE FACE À LA COLÈRE DE L’AUTRE
23. DEMANDER UNE PERMISSION
24. AIDER LES AUTRES
25. PARTAGER AVEC LES AUTRES
26. NÉGOCIER
27. SE MAÎTRISER
28. DÉFENDRE SES DROITS
29. RÉPONDRE À LA TAQUINERIE
30. ÉVITER LES PROBLÈMES AVEC LES AUTRES
31. ÉVITER LES BATAILLES
32. SE RETIRER D’UNE SITUATION OÙ MOI ET L’AUTRE SOMMES EN COLÈRE
33. EXPRIMER SA COLÈRE
34. FORMULER UNE PLAINTE
35. RÉPONDRE À UNE PLAINTE
36. ÊTRE BON JOUEUR
37. MAÎTRISER UNE SITUATION EMBARRASSANTE
38. FAIRE FACE À L’EXCLUSION
39. SOUTENIR UN AMI
40. MAÎTRISER UNE SITUATION DE PERSUASION
41. RÉAGIR À L’ÉCHEC
42. FAIRE FACE AUX AFFIRMATIONS CONTRADICTOIRES
43. FAIRE FACE À UNE ACCUSATION
44. SE PRÉPARER À UNE CONVERSATION DIFFICILE
45. FAIRE FACE À LA PRESSION D’UN GROUPE
46. DÉTERMINER CE QUI A CAUSÉ UN PROBLÈME
47. SE FIXER UN BUT
48. ALLER CHERCHER L’INFORMATION
49. ORGANISER LES PROBLÈMES PAR ORDRE D’IMPORTANCE
50. PRENDRE UNE DÉCISION
51. SE CONCENTRER SUR UNE TÂCHE

1. Le YLS/CMI 2.0 est un outil d’évaluation utilisé en complémentarité avec d’autres outils afin d’établir le niveau de risque de récidive et les besoins criminogènes du jeune contrevenant. Celui-ci se retrouve en annexe. [↑](#footnote-ref-1)
2. Modèle d'évaluation et de réadaptation des délinquants fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité. Voir le lexique. [↑](#footnote-ref-2)
3. Adolescents dont le score à la grille de dépistage de consommation problématique d’alcool et de drogues indique un problème en émergence (feu jaune) ou un problème évident (feu rouge). [↑](#footnote-ref-3)
4. Une de ces unités accueille des jeunes contrevenants anglophones. Par conséquent, seuls les jeunes ayant une maîtrise suffisante de la langue française pourront participer aux ateliers offerts. [↑](#footnote-ref-4)
5. Voir le lexique [↑](#footnote-ref-5)
6. Vous retrouverez en annexe le résumé du plan de travail sous forme de tableau. [↑](#footnote-ref-6)
7. Tiré de Desjardins, S. (2013), Guide de soutien à la pratique : Programme non résidentiel autorisé par le directeur provincial, Centre Jeunesse de Montréal, Institut universitaire. [↑](#footnote-ref-7)
8. Information tirée du site de la Sécurité Publique Canada, (consulté le 16 août 2018) https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/rsk-nd-rspnsvty/index-fr.aspx [↑](#footnote-ref-8)